



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité des genres Canada

Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024

L'honorable Marci Ien, C.P., députée
Ministre des Femmes et de l'Égalité des
genres et de la Jeunesse

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada

Représenté par la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse (2024)

Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 (Canada. Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres)

N° de catalogue : SW1-12F-PDF

ISSN 2562-9239

Rapport sur les résultats ministériels de Femmes et Égalité des genres Canada pour 2023-2024 en un coup d'œil

Un rapport sur les résultats ministériels fournit un compte rendu des réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le [plan ministériel](#) connexe.

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)
- [Lettre de mandat de la ministre](#)

Principales priorités

Les principales priorités de Femmes et Égalité de genres Canada (FEGC) en 2023-2024 étaient les suivantes :

- Prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe.
- Prendre des mesures stratégiques et un engagement afin d'éliminer les obstacles systémiques à l'égalité des genres.
- Faciliter l'application de l'analyse comparative entre les sexes Plus dans l'ensemble des processus décisionnels du gouvernement fédéral.
- Soutenir l'action communautaire pour faire progresser l'égalité des genres et soutenir la sécurité et la prospérité économiques.

Faits saillants

En 2023-2024, le total des dépenses réelles (y compris les services internes) de FEGC était de 320 898 881 \$ et le personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) était de 475. Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines de FEGC, consultez la [section Dépenses et ressources humaines](#) du rapport complet.

Un résumé des réalisations du ministère en 2023-2024 selon son cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous¹. Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui permettent de mesurer les progrès menant vers l'atteinte de ces résultats.

Responsabilité essentielle 1: Faire avancer l'égalité des genres

Dépenses réelles : 295 787 831 \$

Ressources humaines réelles : 316

¹ FEGC met actuellement à jour son cadre de mesure du rendement, ce qui entraînera des changements au cadre des résultats ministériels et, par conséquent, au plan ministériel 2026-2027.

Résultats ministériels obtenus

- Les interventions du Ministère contribuent à faire avancer l'égalité des genres.
- Le gouvernement fédéral tient systématiquement compte de l'égalité des genres.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [l'avancement de l'égalité des genres](#) dans la section « Résultats : Nos réalisations » du rapport complet sur les résultats ministériels.

Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 de Femmes et Égalité des genres Canada

Sur cette page

- [Message de la ministre](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

Message de la ministre

En tant que ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, j'ai l'honneur de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 pour Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC). Dans ces pages, vous verrez que cette année, le gouvernement du Canada a continué de prendre des mesures concrètes et de produire des résultats pour progresser l'égalité des genres et l'inclusion au Canada, tout en appuyant l'engagement pangouvernemental de recentrer les dépenses et d'investir dans les domaines qui comptent le plus pour les Canadiennes et les Canadiens.

L'égalité constitue le fondement d'un Canada où chaque personne peut participer pleinement à la vie économique, sociale et politique. En apportant un soutien pertinent aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQI+, FEGC s'efforce d'éliminer les barrières, de tracer de nouvelles voies et d'améliorer les résultats pour les générations futures. Bien entendu, nous menons cet important travail aux côtés des provinces et des territoires, les organismes qui se consacrent aux femmes et aux personnes en quête d'équité et d'autres partenaires partout au pays.

Dans le cadre de nos efforts visant à éliminer la violence fondée sur le sexe au Canada, je suis heureuse d'annoncer que 13 accords bilatéraux ont été mis en place et que nous travaillons activement à l'atteinte de nos engagements communs en tant que gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour travailler ensemble au service d'un Canada sans violence fondée sur le sexe – un Canada qui soutient les victimes, les personnes survivantes et leur famille. En vertu des cinq piliers du [Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe](#), chaque administration dispose de la souplesse nécessaire pour répondre à ses priorités, défis et besoins particuliers. Ces accords sans précédent représentent un investissement de quelque 539,3 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada.

Au cours de la dernière année, nous avons continué à faire progresser les droits et l'égalité des personnes 2ELGBTQI+ au Canada grâce à la mise en œuvre du [Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+](#). Nous

avons fourni 1,5 million de dollars afin de compenser l'augmentation des coûts de sécurité et d'assurance associés aux événements de la Fierté partout au pays, dans un contexte d'augmentation de la haine envers les personnes 2ELGBTQI+. Nous avons également annoncé un appel de propositions afin de fournir jusqu'à 25 millions de dollars pour des projets communautaires qui s'attaqueront aux obstacles à l'égalité. Le gouvernement du Canada continue de mobiliser les leaders, les spécialistes et les personnes qui se consacrent à la défense des droits pour répondre aux besoins des communautés 2ELGBTQI+ et garantir un pays plus sûr et inclusif pour tout le monde.

Nous avons continué à financer des organismes en quête d'égalité et des organismes de femmes partout au Canada afin d'éliminer les obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement à l'économie. Nous avons entrepris une évaluation du Programme de promotion de la femme afin de nous assurer que notre programmation demeure pertinente et répond aux besoins changeants des femmes. Nous avons également participé à des initiatives gouvernementales plus vastes, notamment des mesures touchant le logement abordable, un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, ainsi que des mesures pour lutter contre la haine et la discrimination.

Cette année, FEGC a amélioré sa capacité à fournir une expertise en matière de recherche, de politiques et d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus). Plus précisément, nous avons fait progresser des engagements tirés [des Réponse de la direction et du Plan d'action concernant l'ACS Plus](#), notamment l'amélioration de l'enquête sur la mise en œuvre de l'ACS Plus annuelle. Les Réponses de la direction et le Plan d'action concernant l'ACS Plus comprenaient également la mise en place d'un nouveau Centre de ressources sur l'ACS Plus pour aider les partenaires fédéraux à mieux intégrer l'ACS Plus au sein de leurs organismes.

Le budget de 2022 comprenait l'engagement d'établir un projet pilote national pour le Fonds d'équité menstruelle afin de contribuer à éliminer les obstacles liés aux coûts et de rendre les produits menstruels plus accessibles. Au cours de l'exercice 2023-2024, FEGC s'est associé à Banques alimentaires Canada pour réaliser ce projet pilote, qui a permis de mettre à l'essai des approches de distribution pour soutenir la fourniture de produits menstruels aux personnes dans le besoin. Le projet pilote a également permis de soutenir des organismes communautaires à but non lucratif qui se consacrent à l'équité menstruelle et à la réduction de la stigmatisation, les aidant à intensifier leur travail d'éducation et de sensibilisation à l'égard des menstruations, de la santé menstruelle et de la précarité menstruelle.

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, des lacunes importantes et des obstacles systémiques persistent pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+. Ces écarts et obstacles se manifestent dans divers domaines, entraînant notamment des répercussions sur la pauvreté, les inégalités en matière de participation économique et de leadership, la charge inégale liée aux soins et la disparité salariale. La résolution de ces problèmes demeure une priorité pour FEGC.

À l'avenir, nous nous efforcerons d'évaluer notre incidence, d'accroître notre influence et de mieux répondre aux besoins des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+. Non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi parce que l'avancement de l'égalité des femmes et des personnes 2ELGBTQI+ crée une meilleure Canada pour tout le monde.



L'honorable Marcia Ien, C.P., députée

Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse

Résultats : Nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle 1: Faire avancer l'égalité des genres

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres fait avancer l'égalité des genres pour les femmes, notamment l'égalité sociale, économique et politique en ce qui touche aux sexes, à l'orientation sexuelle et à l'identité ou expression de genre¹. Le Ministère favorise une meilleure compréhension de l'interaction du sexe et du genre avec d'autres facteurs identitaires, dont la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, la situation socioéconomique, le lieu de résidence et le handicap. Le Ministère élabore et coordonne des politiques et des programmes et entreprend des recherches ainsi que des collectes et des analyses de données ayant trait à ces politiques et programmes, et il renseigne le public à l'aide d'activités de sensibilisation. Le Ministère fournit des conseils au gouvernement pour parvenir aux résultats et aux objectifs que s'est fixés le Canada en matière d'égalité des genres, y compris la promotion de la budgétisation sensible aux genres, et il contribue – par son expertise, sa contribution à la recherche et son financement d'initiatives communautaires – à l'avancement de l'égalité des genres auprès d'autres partenaires et parties

¹ FEGC met actuellement à jour son cadre de mesure du rendement, ce qui entraînera des changements au cadre des résultats ministériels et, par conséquent, au plan ministériel 2026-2027.

prenantes. Le Ministère agit comme axe central de la mise en commun de l'expertise au Canada et avec ses partenaires sur la scène internationale, et il s'appuie sur ses connaissances pour orienter les priorités du Canada en matière d'égalité des genres.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le Ministère pour atteindre les cibles et les résultats relatifs à faire avancer l'égalité des genres. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Cibles et résultats relatifs à faire avancer l'égalité des genres

Le tableau 1 fournit un résumé des cibles et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats liés à faire avancer l'égalité des genres.

Les interventions du Ministère contribuent à faire avancer l'égalité des genres

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage de projets financés par le Ministère qui contribuent à réduire les obstacles systémiques à l'égalité des genres	Au moins 50 %	Mars 2024	2021-2022 : 37 % 2022-2023 : 48 % 2023-2024 : 58 %
Pourcentage de parties prenantes ayant appliqué des connaissances ou des ressources du Centre du savoir sur la violence fondée sur le sexe	Plus de 75 %	Mars 2024	2021-2022 : 74 % 2022-2023 : 90 % 2023-2024 : 94 %
Nombre de partenariats ou de coalitions formés avec des gouvernements et avec des organismes internationaux, autochtones, de la société civile et du secteur privé qui défendent les femmes et l'égalité	Au moins 1 200	Mars 2024	2021-2022 : 2 209 2022-2023 : 2 221 2023-2024 : 1 544
Nombre de lacunes comblées dans la recherche et les données au gouvernement fédéral, telles que ces lacunes ont été cernées par le Comité interministériel sur l'égalité des genres	Au moins 25	Mars 2024	2021-2022 : 58 2022-2023 : 34 2023-2024 : 50

Le gouvernement fédéral tient systématiquement compte de l'égalité des genres

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage d'organismes fédéraux qui sont satisfaits des outils et ressources offerts par le Ministère pour tenir compte des questions liées à l'égalité des genres dans leur travail	Plus de 68 %	Mars 2024	2021-2022 : 81 % 2022-2023 : 81 % 2023-2024 : 68 % ²
Nombre de nouvelles grandes initiatives fédérales (p. ex. politiques, programmes) qui comprennent des mesures particulières pour faire avancer l'égalité des genres	Plus de 58	Mars 2024	2021-2022 : 52 2022-2023 : 63 2023-2024 : 86

Des renseignements supplémentaires sur [les résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) concernant le répertoire des programmes de FEGC figurent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à faire avancer l'égalité des genres en 2023-2024 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel de FEGC pour cet exercice.

Les interventions du Ministère contribuent à faire progresser l'égalité des genres. En 2023-2024, FEGC a pris des mesures pour faire progresser l'égalité économique, sociale et politique des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ au Canada.

Résultats obtenus

- En 2023-2024, FEGC a soutenu la croissance, la durabilité et le leadership des organismes communautaires 2ELGBTQI+ par l'intermédiaire des moyens suivants :
 - Le [Fonds de développement des capacités communautaires 2ELGBTQI+](#) : FEGC a commencé à verser le financement prévu au budget de 2022 au moyen d'un appel de propositions qui s'est déroulé du 13 mars au 9 mai 2023. Ce processus a permis d'approuver le versement d'un montant total de 25,5 millions de dollars à 101 organismes dans le but de renforcer leurs capacités au cours de la période 2023-2024 à 2025-2026 (prise de décisions, gestion des ressources financières et humaines, collaboration, élaboration de plans, apprentissage et instigation du changement).
 - Le [Fonds de projets 2ELGBTQI+](#) : En 2023-2024, FEGC a dirigé la consultation des parties prenantes sur les paramètres stratégiques en vue du lancement de l'appel de propositions lié au Fonds de projets 2ELGBTQI+. FEGC a lancé l'appel de propositions

² Depuis que la nouvelle série d'outils et de ressources a été développée en 2021, et conformément à l'importance accrue accordée à l'ACS Plus dans l'ensemble du gouvernement, FEGC observe que de nombreux ministères et organismes ont créé leurs propres outils sur mesure, reflétant une capacité accrue et des besoins spécifiques au contexte.

vers la fin de l'exercice, en mars 2024, et celui-ci a pris fin le 10 avril 2024. Les bénéficiaires de ce financement seront annoncés en 2024-2025.

- Dans le cadre de ces deux fonds, un financement prioritaire de 3,6 millions de dollars a été accordé en 2023-2024 à douze organismes ayant indiqué que les personnes et les communautés autochtones 2ELGBTQI+ font partie des principales populations qu'ils servent.
 - FEGC a octroyé 600 000 \$ à un organisme national afin qu'il consulte les organisations et communautés noires 2ELGBTQI+ et élabore des recommandations en vue de la mise en œuvre de mesures de soutien durables pour les mouvements noirs 2ELGBTQI+, ce qui comprend la création potentielle d'un organisme national noir 2ELGBTQI+.
 - Financement de la sécurité de la Fierté : En réponse à la montée de la haine et de la discrimination, FEGC a fourni [1,5 million de dollars de financement d'urgence](#) à Fierté Canada Pride, qui a aidé 50 organismes de la Fierté partout au pays à couvrir les coûts croissants de la sécurité pendant les activités de la saison de la Fierté 2023.
 - Recherches menées par les communautés : En collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, FEGC a lancé un appel de propositions relatif aux recherches menées par les communautés 2ELGBTQI+ et pour celles-ci de novembre 2023 à janvier 2024. Des contrats qui devraient permettre de combler les principales lacunes en matière de recherches et de données concernant les personnes 2ELGBTQI+ seront attribués en 2024-2025, à l'issue de ce processus.
- FEGC a soutenu l'action communautaire pour faire progresser l'égalité des genres.
 - Le 1^{er} septembre 2023, FEGC a commencé la mise en œuvre du [projet pilote du Fonds pour l'équité menstruelle](#) pour soutenir un meilleur accès aux produits menstruels et réduire la stigmatisation entourant les menstruations. En partenariat avec Banques alimentaires Canada, plus de 74 millions de produits ont été distribués à environ 2 000 organismes sur 400 sites pilotes dans l'ensemble des provinces et territoires, atteignant ainsi plus de 3,5 millions de personnes qui ont des menstruations. De plus, six organismes d'équité menstruelle partout au pays (The Period Purse, Moon Time Connections, Free Periods Canada, Dignité mensuelle, Project AIM et Help a Girl Out) ont été sélectionnés pour intensifier les activités d'éducation et de sensibilisation afin de sensibiliser la population canadienne à la pauvreté menstruelle et de réduire la stigmatisation relative aux menstruations.
 - Le 22 septembre 2023, FEGC a lancé l'appel de propositions du Fonds d'opportunités économiques et de leadership pour les femmes afin de soutenir des projets qui visent à réduire les obstacles qui nuisent à la réussite économique des femmes ainsi qu'à leur nomination à des postes de direction dans la société. Les projets débiteront en 2024-2025.
 - La prévention et la lutte contre la violence fondée sur le sexe au Canada (VFS) nécessitent une approche à plusieurs volets qui comprend une étroite collaboration avec des partenaires de partout au pays; l'octroi de fonds au secteur de la lutte contre la violence fondée sur le sexe pour améliorer le soutien et les services aux victimes, aux personnes survivantes et à leur

famille; l'augmentation de la recherche et la réduction des lacunes en matière de données; et la sensibilisation.

- FEGC a travaillé en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour négocier et conclure [13 accords bilatéraux historiques visant à mettre fin à la VFS](#), en utilisant l'investissement de 539,3 millions de dollars sur cinq ans prévus au budget de 2022. Ces accords bilatéraux sont souples afin de répondre aux priorités, défis et besoins respectifs de chaque administration dans le cadre des cinq piliers et des fondements du [Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe](#).
- Des accords relatifs aux [lignes d'assistance téléphonique en cas de violence fondée sur le sexe](#) ont été signés, annoncés et publiés. Ceux-ci fourniront 30 millions de dollars sur cinq ans à l'ensemble des provinces et des territoires pour soutenir les lignes d'assistance téléphonique régionales. Ce financement aidera à améliorer les services, les ressources et le soutien offerts afin de répondre aux besoins urgents de toutes les personnes victimes ou survivantes de la violence fondée sur le sexe, et de leur famille. Les résultats seront publiés au cours de l'exercice financier 2024-2025.
- Le financement accordé à plus de 100 organismes des Premières Nations, inuits et métis contribuera à accroître la capacité des organismes voués aux femmes autochtones et aux personnes 2ELGBTQI+ à offrir des programmes de prévention de la VFS pour s'attaquer aux causes profondes de la violence à l'endroit des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Les rapports préliminaires indiquent que ces organismes autochtones constatent des résultats positifs en matière de réseautage et de partenariats, de gouvernance organisationnelle et de santé financière, de compétence culturelle, ainsi que de gestion des ressources humaines.
- FEGC a financé 80 nouveaux projets visant l'élaboration, la mise en œuvre ou le développement de pratiques prometteuses qui renforceront le secteur de la lutte contre la VFS pour mieux répondre aux besoins des populations à risque. Cela fait partie d'un investissement de 105 millions de dollars sur cinq ans qui était prévu au budget de 2021 et visant à améliorer le Programme de financement de la lutte contre la violence fondée sur le sexe du Ministère.
- Grâce aux investissements prévus dans le budget de 2021, 25 projets de recherche communautaire sont également financés pour accroître les connaissances, ce qui aidera à répondre aux besoins des personnes mal desservies dans le secteur de la VFS. Les populations à risque et mal desservies comprennent les femmes noires et racisées; les immigrantes, les réfugiées et les nouvelles arrivantes; les femmes en situation de handicap; les femmes autochtones; et les personnes 2ELGBTQI+.
- Grâce à une initiative de financement de subventions de partenariat, FEGC a lancé l'Initiative de recherche sur la violence fondée sur le genre avec le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour combler les importantes lacunes en matière de données et de recherche sur la VFS qui sortent du cadre habituel des données d'enquête nationales. Six études majeures sont en cours et seront essentielles pour éclairer les discussions stratégiques générales au sein du gouvernement en ce qui concerne la VFS au Canada.
- Deux rapports ont été publiés pour soutenir le Système d'information national sur les féminicides financé par FEGC : *Les homicides de femmes et de filles liés au genre au*

Canada et Décisions rendues par les tribunaux dans les affaires d'homicide de femmes et de filles lié au genre au Canada, 2009-2010 à 2020-2021. Les conclusions du premier rapport fournissent des données importantes sur la relation entre les responsables et les victimes d'homicides liés au genre, et examinent de manière approfondie les variations régionales, urbaines et rurales, ainsi que les cas de victimes autochtones. Le deuxième rapport se penche sur la manière dont les tribunaux traitent les cas d'homicides associés au genre et de violence fondée sur le sexe en général.

- L'élaboration du deuxième cycle de l'[Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés \(ESEPP\)](#) et les essais connexes se sont poursuivis tout au long de l'année 2023-2024, en prévision d'un lancement au début du mois de septembre 2024.
 - FEGC a organisé des activités de sensibilisation à la nécessité de soutenir la lutte contre la violence fondée sur le sexe et de mettre fin à ce problème au moyen d'événements commémoratifs comme les [16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe](#), qui comprenaient quatre déclarations ministérielles, un panel ministériel avec des personnes bénéficiaires de financement, et l'illumination de deux bâtiments fédéraux en violet (la couleur utilisée dans d'autres produits de communication relatifs aux 16 jours, afin de renforcer ce message et d'unifier visuellement la campagne). Les campagnes sur les réseaux sociaux Instagram, X, Facebook et LinkedIn ont généré plus de 400 000 impressions de contenu en anglais et en français. Le Ministère a enregistré une augmentation de 71 % du nombre de visites dans la section sur la VFS du site Web; la moyenne mensuelle, qui était de 9 172 visites en 2022-2023, est passée à 12 912 visites en 2023-2024. Le site Web est accessible à toute la population canadienne et héberge des ressources, des recherches et des programmes relatifs à la VFS, aux communautés 2ELGBTQI+, à l'égalité des genres et à l'ACS Plus.
 - En 2023-2024, le Centre du savoir sur la violence fondée sur le sexe a organisé cinq événements qui ont attiré en moyenne plus de 200 participants, pour finalement atteindre plus de 1 000 participants au total. Ces événements ont mobilisé d'autres ministères, des partenaires autochtones, des intervenants et des organismes de la société civile, pour promouvoir les projets financés par FEGC, sensibiliser la population et prévenir la VFS.
- FEGC a pris des mesures stratégiques et s'est engagé à éliminer les obstacles systémiques à l'égalité des genres.
 - En 2023-2024, le Secrétariat 2ELGBTQI+ a continué à renforcer son rôle de centre d'expertise pour l'avancement de l'égalité grâce à l'intégration continue des enjeux entourant le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre (OSIGEG) dans l'élaboration des programmes et des politiques du gouvernement du Canada.
 - FEGC a mis en œuvre la décision énoncée dans le budget de 2022 de stabiliser et d'accroître le financement du Secrétariat 2ELGBTQI+ en embauchant 8,5 équivalents temps plein (ETP) supplémentaires depuis avril 2023. Cela comprend une nouvelle personne conseillère principale chargée de fournir des conseils concernant les enjeux uniques auxquels sont confrontées les communautés autochtones 2ELGBTQI+, de collaborer avec les organismes communautaires autochtones 2ELGBTQI+ et les

- personnes leaders et représentantes autochtones nationales, et de déterminer les occasions de partenariat au sein du gouvernement.
- Afin de renforcer l'élaboration de politiques fondées sur de l'information et des données probantes relatives aux personnes 2ELGBTQI+, FEGC a élaboré et approuvé un plan pluriannuel de 7,7 millions de dollars avec l'appui de Statistique Canada afin de développer des projets de recherche concernant les personnes 2ELGBTQI+ au Canada.
 - Afin de soutenir la résilience et la résurgence des communautés autochtones 2ELGBTQI+ en tant que premières communautés 2ELGBTQI+ au Canada, le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ a été inclus en tant que mesure (11) dans le [Plan d'action sur la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) en juin 2023, soulignant ainsi l'engagement du gouvernement fédéral à faire progresser la réconciliation.
 - FEGC a tenu des réunions trimestrielles avec le Comité de partenariat avec les communautés 2ELGBTQI+ et le gouvernement du Canada sur les enjeux relatifs aux personnes 2ELGBTQI+ pour orienter la mise en œuvre du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ et les mesures à venir, et pour concrétiser les mesures clés décrites dans le Plan d'action.
 - FEGC a continué d'organiser des réunions trimestrielles de gouvernance interministérielle au niveau de la direction avec ses partenaires d'autres ministères afin de mettre en avant les questions relatives aux personnes 2ELGBTQI+, notamment la montée de la haine et de la discrimination à l'endroit des personnes 2ELGBTQI+.
 - FEGC a poursuivi ses discussions avec le Cercle des femmes autochtones (CFA) et des porte-parole et responsables autochtones nationaux sur les initiatives du Ministère touchant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Par exemple, FEGC a apporté des modifications au CFA afin de régulariser son fonctionnement et de permettre la mise en place d'une structure dirigée par ses membres, et a ajouté une rémunération pour soutenir la participation autour de priorités communes.
 - FEGC a clos la dernière des quatre cérémonies de Citation Fierté Canada pour les fonctionnaires fédéraux qui ont été touchés par la purge LGBT. Les survivants et survivantes ont reçu un insigne, une épinglette et un certificat de Citation Fierté Canada, signés et décernés par le greffier et la sous-greffière du Conseil privé. Ces cérémonies solennelles visaient non seulement à favoriser la réconciliation après les événements tragiques de la purge LGBT, mais ont également servi à conclure l'une des initiatives restantes de l'entente de règlement définitive concernant la purge LGBT.
 - La ministre Ien a coprésidé la 41^e réunion annuelle du Forum fédéral, provincial et territorial des ministres responsables de la condition féminine à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, où elle a officiellement présenté le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+. FEGC a continué de faire preuve de leadership en favorisant une relation solide avec les provinces et les territoires. Ces efforts ont joué un rôle déterminant dans le développement des relations bilatérales avec les provinces et les territoires, ainsi que dans l'avancement des priorités du gouvernement du Canada portant sur les femmes et l'égalité des genres, comme le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

- FEGC a dirigé la participation du Canada à la [68^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies](#). FEGC a également participé au G7, au G20, à la Commission interaméricaine des femmes, à la Coopération économique Asie-Pacifique et à la comparution du Canada devant le Conseil des droits de l'homme à Genève dans le cadre de son quatrième Examen périodique universel. FEGC a fait progresser les priorités canadiennes en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et des filles dans toute leur diversité, ainsi que les droits des personnes 2ELGBTQI+, en participant à ces rencontres bilatérales, régionales et multilatérales.
- En collaboration avec Emploi et Développement social Canada, FEGC a contribué à l'examen du gouvernement visant à renforcer et à moderniser la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et a influencé celui-ci, notamment en contribuant à la mise en œuvre de la [Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat](#) avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le Ministère a fourni une analyse des politiques fondée sur des données probantes et une expertise pour garantir que l'égalité des femmes et des personnes 2ELGBTQI+ soit pleinement intégrée aux initiatives horizontales clés, comme l'élaboration du Plan d'action de lutte contre la haine du Canada avec Sécurité publique Canada et la Stratégie de lutte contre le racisme avec le ministère du Patrimoine canadien.
- FEGC a mobilisé et soutenu la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Logement, Infrastructures et Collectivités Canada pour fournir des logements sûrs, stables et abordables à toutes les personnes canadiennes, en particulier aux populations vulnérables et à risque. FEGC a soutenu plusieurs initiatives liées au logement, notamment en participant aux réunions trimestrielles du Conseil national du logement, en fournissant des conseils et des commentaires sur le Plan du Canada sur le logement dirigé par Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, et en participant aux réunions de comités interministériels sur le logement et l'itinérance.
- FEGC a amélioré l'accès aux données intersectionnelles et désagrégées selon les facteurs identitaires, par exemple en travaillant avec Statistique Canada sur les paramètres des enquêtes et des questions.
- FEGC a mobilisé des parties prenantes nationales, locales et régionales de femmes et de personnes 2ELGBTQI+ sur les nouvelles priorités de financement de politiques et de programmes, notamment en ce qui concerne le nouveau financement du Programme de promotion de la femme.
- FEGC a entrepris des initiatives pour promouvoir et commémorer l'égalité des genres, notamment la [Semaine de l'égalité des sexes](#), le [Mois de l'histoire des femmes](#) et la saison de la Fierté.

Le gouvernement fédéral tient systématiquement compte de l'égalité des genres

Résultats obtenus

- En plus des initiatives ciblées, le gouvernement du Canada a maintenu son engagement envers l'ACS Plus, qui est l'approche du Canada visant à intégrer l'équité et l'inclusion dans les actions gouvernementales. Afin de respecter les engagements énoncés dans la lettre de mandat ayant pour but d'améliorer le cadre et les paramètres de l'ACS Plus, en 2023-2024, l'accent a été mis

sur les interactions avec des partenaires internes et externes. Ce processus hautement participatif a généré une multitude d'idées provenant de personnes diverses travaillant dans différents organismes et domaines fonctionnels. En plus d'éclairer les mesures, ce processus de renforcement des connaissances a permis de tisser de nouvelles relations et d'approfondir les liens existants.

- FEGC a soutenu l'application de l'ACS Plus dans l'ensemble des processus décisionnels du gouvernement fédéral. En 2023-2024, le Ministère :
 - a dirigé l'amélioration de l'ACS Plus à l'échelle du système dans le cadre des travaux visant à respecter les engagements énoncés dans la [lettre de mandat](#) de la ministre Ien et à donner suite aux recommandations formulées par la vérificatrice générale et le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCI);
 - a soutenu la collaboration au sein du gouvernement et a renforcé les structures gouvernementales pour créer des approches plus systématiques visant à faire progresser les priorités communes;
 - a affiné la méthodologie et l'orientation pour concevoir une méthodologie intersectionnelle plus cohérente et rigoureuse qui unifie le cadre de l'approche multidimensionnelle et fournit une expertise et une mise en œuvre plus spécifiques au contexte dans l'ensemble des ministères et des domaines fonctionnels;
 - a présenté la [Réponse du gouvernement](#) au rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie intitulé [Tous ensemble – Le rôle de l'analyse comparative entre les sexes plus dans le processus d'élaboration des politiques : Réduire les obstacles à une analyse intersectionnelle inclusive des politiques](#);
 - a réalisé des progrès concernant plusieurs engagements de la [Réponses de la direction et Plan d'action concernant l'ACS Plus](#), notamment l'amélioration de l'enquête annuelle sur la mise en œuvre de l'ACS Plus, le lancement de l'enquête en novembre 2023 et l'élaboration d'un nouveau centre de ressources sur l'ACS Plus;
 - a mené de vastes consultations auprès des provinces et des territoires, du milieu universitaire, des groupes en quête d'équité et d'autres ministères au sujet de l'amélioration du cadre et des paramètres de l'ACS Plus, et a facilité des discussions approfondies pour cerner les lacunes dans les connaissances, élaborer des solutions et trouver des idées en vue d'une mise en œuvre renforcée;
 - a élaboré et mis à jour, en collaboration avec des partenaires d'apprentissage, le programme, les outils et les ressources de l'ACS Plus pour accroître la capacité d'appliquer l'ACS Plus dans tous les ministères et organismes fédéraux;
 - a établi, en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, une offre à commandes de services de consultation en ACS Plus, et a créé un vivier de spécialistes externes qualifiés accessible à tous les ministères et organismes fédéraux;
 - a organisé la Semaine de sensibilisation à l'ACS Plus en mai 2023 pour les fonctionnaires fédéraux, y compris un événement phare de FEGC et de l'École de la fonction publique du Canada auquel ont participé 2 226 fonctionnaires;
 - a exercé son leadership reconnu auprès des principales parties prenantes internationales en participant à huit séances de mobilisation internationales et à trois séances de mobilisation provinciales et territoriales, transmettant ainsi des

- connaissances acquises au cours des quelque 30 dernières années, depuis la mise en œuvre de l'ACS Plus;
- a respecté ses obligations législatives depuis l'entrée en vigueur de la [Loi sur l'évaluation d'impact](#) en 2019, en fournissant des conseils et en évaluant les répercussions liées à l'ACS Plus des projets proposés à toutes les phases du processus d'évaluation d'impact. Par exemple, FEGC a examiné 75 propositions au cours de l'exercice et a formulé des conseils sur l'ACS Plus, notamment sur la prévention de la VFS;
 - a continué de collaborer avec le CFA, qui joue un rôle consultatif auprès de FEGC et représente les femmes, les jeunes et les Aînées des Premières Nations, inuites et métisses de partout au pays. Le CFA fournit une expertise afin d'orienter les efforts fédéraux visant à lutter contre les inégalités systémiques dont sont victimes les femmes autochtones, en particulier celles relatives à la VFS, à l'insécurité économique et au leadership autochtone. En 2023-2024, les réflexions fournies par le CFA ont contribué à faire évoluer l'ACS Plus vers sa conception et son application intersectionnelles actuelles. Il reflète désormais mieux les systèmes et les structures institutionnelles qui se chevauchent pour créer des niveaux de marginalisation qui touchent de manière disproportionnée certains groupes, comme les femmes autochtones.

Principaux risques

Le mandat de FEGC, qui vise à faire progresser l'égalité pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+, et à promouvoir l'ACS Plus au sein du gouvernement fédéral, est vaste et transversal. Depuis sa création, les responsabilités de FEGC et les attentes à son égard ont augmenté, notamment en ce qui concerne son rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de deux plans d'action majeurs. Cette augmentation des responsabilités et des attentes accroît le risque que les résultats prévus ne soient pas atteints. Afin d'évaluer la façon dont l'évolution du contexte du Ministère peut compromettre sa capacité d'atteindre ses buts et objectifs, FEGC a entrepris un exercice d'évaluation des risques organisationnels en 2023-2024 et a cerné trois risques principaux : la gestion des capacités; la transformation organisationnelle et la gestion du changement; et l'information pour la prise de décisions. Pour gérer ces risques et garantir la responsabilisation de la gestion, des responsables des risques au sein du Ministère ont été chargés de surveiller les risques et de contribuer à l'élaboration de stratégies d'atténuation appropriées. L'exercice de gestion des risques organisationnels a aidé FEGC à atténuer les risques dans l'ensemble de son portefeuille et à soutenir le respect des engagements énoncés dans sa lettre de mandat.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 2 : Aperçu des ressources requises pour faire avancer l'égalité des genres

Le tableau 2 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	268 012 454	295 787 831
Équivalents temps plein	309	316

Les dépenses réelles de FEGC comprennent les fonds supplémentaires reçus dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B), 2023-2024 et s'inscrivent dans le cadre des fonds statutaires votés et approuvés par le Ministère, décrits dans la section Financement du présent rapport.

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières et humaines](#) concernant le répertoire des programmes de FEGC se trouvent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada.

Priorités pangouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes Plus

En 2023-2024, FEGC a continué d'intégrer l'ACS Plus dans les processus décisionnels ministériels, y compris la conception et la mise en œuvre de la recherche, des programmes, des politiques et de la gestion organisationnelle. Selon l'enquête sur la mise en œuvre de l'ACS Plus de 2023, qui rend compte de la mise en œuvre de l'ACS Plus effectuée par les ministères et organismes fédéraux en ce qui concerne la capacité, la formation, l'application, l'accès aux données et les obstacles, la mise en œuvre de l'ACS Plus effectuée par FEGC a progressé au cours des deux dernières années. Par exemple, l'ACS Plus a été intégrée dans tous les domaines d'activité de FEGC, et la formation sur l'ACS Plus est désormais obligatoire pour tous les groupes fonctionnels de FEGC. Davantage de données propres à divers facteurs sont également offertes. En matière de suivi, d'établissement de rapports et d'incidence, FEGC gère trois initiatives sur lesquelles l'ACS Plus a une incidence importante : 1) Collaboration avec les provinces et les territoires pour faire progresser le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe; 2) Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+; 3) Fonds pour l'équité menstruelle.

De plus, le Ministère s'appuie sur sa gouvernance interne pour promouvoir l'application de l'ACS Plus pour accroître sa capacité à faire progresser l'ACS Plus. Les comités et les réseaux de FEGC jouent divers rôles : ils veillent à ce que l'ACS Plus soit prise en compte dans toutes les activités du Ministère et intégrée dans tous les processus décisionnels; ils fournissent des conseils; ils sensibilisent; ils célèbrent la diversité à FEGC; ils soutiennent un environnement de travail inclusif; ils intègrent des perspectives diverses dans les politiques et les initiatives du Ministère; et ils engagent et responsabilisent les membres du personnel. Ces communautés sont notamment les suivantes :

- Le Réseau des employés noirs.
- Le Comité de direction, présidé par la sous-ministre.
- Le Comité de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité.
- Le Réseau des employés autochtones.
- Le Réseau des personnes en situation de handicap.
- Le Réseau de la Fierté.

En juin 2023, la Direction générale des programmes de FEGC a collaboré avec des partenaires autochtones, des ministères fédéraux et des organismes communautaires dans le Nord canadien pour discuter des paramètres stratégiques proposés pour le Fonds pour l'économie et le leadership des femmes et le Fonds de renforcement des capacités des femmes. La tenue de consultations en début de processus pour orienter la conception d'un programme est un principe fondamental d'une ACS Plus robuste et intersectionnelle. Les responsables de FEGC ont veillé à ce que les interventions bénéficient équitablement aux diverses populations du Nord. Lorsque des obstacles à l'accès au financement d'un programme ont été cernés et que des résultats différentiels ont été anticipés, l'équipe du programme

de FEGC a élaboré une stratégie de sensibilisation dans le Nord conçue pour faciliter l'évaluation continue des lacunes. Cela a conduit à la mise en place d'une série de mesures d'innovation inclusives, notamment les suivantes :

- Mener des activités de sensibilisation ciblées auprès des organismes qui ont des mandats pertinents dans le Nord et qui n'ont pas demandé de financement de programme dans le passé.
- Accroître la collaboration entre les responsables de FEGC et les organismes du Nord et fournir un soutien à ces derniers concernant l'élaboration de projets (pour garantir que les paramètres du programme ne limitent pas la capacité des partenaires communautaires à répondre aux besoins du Nord).
- Accroître la souplesse des accords afin de réduire le fardeau administratif pour les organismes.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

En 2023-2024, FEGC a continué à collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux conformément au [Plan de mise en œuvre fédéral](#). FEGC est le chef de file en ce qui concerne l'objectif de développement durable (ODD) 5 : Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Le Ministère facilitera la collaboration avec d'autres ministères et organismes contributeurs clés dont les travaux sont liés à cet ODD. À ce titre, FEGC s'est concentré sur la coordination des initiatives fédérales dans le cadre de l'ODD 5, y compris le suivi et l'établissement de rapports sur les progrès réalisés dans le cadre du processus de déclaration annuel du gouvernement fédéral sur le Programme 2030 et de l'Examen national volontaire de 2023 des ODD du Canada. Le Ministère a dû travailler avec Statistique Canada pour s'assurer que le Cadre d'indicateurs canadien continue d'être pertinent dans le contexte national et aborde les enjeux émergents touchant l'égalité des sexes. FEGC a également agi à titre de ministère contributeur pour les ODD 1 : Pas de pauvreté; 4 : Éducation de qualité; 8 : Travail décent et croissance économique; 10 : Inégalités réduites; et 16 : Paix, justice et institutions efficaces; et a fourni un soutien aux ministères responsables de ces ODD pendant les cycles d'établissement de rapports. De plus, FEGC a assumé la responsabilité de l'objectif transversal consistant à ne laisser personne de côté en faisant progresser l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et des filles ainsi que la diversité et l'inclusion. Dans le cadre de ce rôle, FEGC a aidé les autres ministères à s'assurer que leurs efforts pour faire progresser les ODD reflètent cet objectif. L'ACS Plus est un outil essentiel qui soutient le Canada dans ses efforts pour mettre en œuvre le Programme 2030 et plus particulièrement le principe sous-jacent de « ne laisser personne de côté ».

Plus de renseignements sur l'apport de FEGC au plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent sur notre page consacrée à la [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

La responsabilité essentielle de faire avancer l'égalité des genres est appuyée par les programmes suivants :

- Expertise et information
- Action communautaire et innovation

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour faire avancer l'égalité des genres se trouvent sur la [page Résultats de l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère pour lui permettre de respecter ses obligations générales et d'exécuter ses programmes. Il existe dix catégories de services internes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

En 2023-2024, FEGC a célébré son cinquième anniversaire en tant que ministère. Au cours des cinq dernières années, l'organisme a gagné en maturité et il continue de mettre en place des systèmes et des processus pour optimiser ses services internes, afin de pouvoir répondre aux priorités immédiates et de se préparer pour l'avenir.

Au cours de cette année, les services internes du Ministère ont continué à se concentrer sur la mise en place de stratégies efficaces de gestion du changement, FEGC soutenant l'évolution du Ministère, tout en garantissant une approche efficace et efficiente à l'échelle de l'organisme en ce qui concerne l'établissement et la mise en œuvre des priorités et l'intégration des activités de planification stratégique. En s'appuyant sur la collaboration et l'horizontalité accrues en 2023-2024, FEGC a établi un programme plus ciblé pour 2024-2025. Ce programme sera mis en œuvre grâce aux trois rôles clés de FEGC : rassembleur, courtier de connaissances et agent de renforcement des capacités. En 2023-2024, l'organisme a adopté une approche intégrée de planification des activités, y compris des sessions de planification stratégique de développement d'outils pour aider les membres du personnel à élaborer des plans de travail.

Dans le cadre de l'approche gouvernementale en matière de technologie de l'information (TI) et de gestion de l'information (GI), FEGC a continué de renforcer sa capacité numérique et son efficacité

opérationnelle grâce à la collaboration des utilisateurs en 2023-2024, tout en continuant de renforcer la cybersécurité.

Après avoir mis en œuvre avec succès le modèle de lieu de travail hybride (combinaison de travail sur site et à distance) adopté par le Secrétariat du Conseil du Trésor en 2022-2023, FEGC a continué à fournir aux membres du personnel le soutien et l'équipement nécessaires pour optimiser la productivité tout en garantissant la santé et la sécurité de tout le personnel. En 2023-2024, le Ministère a continué à faciliter avec succès la transition vers le travail hybride en mettant en place des systèmes de vidéoconférence dans les salles de réunion et en veillant à ce que l'équipement informatique soit fonctionnel. FEGC a poursuivi ses efforts de transformation numérique en modernisant les processus, l'infrastructure et les outils afin d'optimiser la prestation de services et l'accessibilité et de promouvoir la mobilité des membres du personnel, en améliorant les services en nuage en migrant le système de gestion des appareils, en concevant une application Power Platform pour la gestion des pronoms, en migrant le site Web vers une solution de gestion de contenu en nuage et en signant l'accord-cadre sur l'infonuagique.

Tout en poursuivant sa transition vers un milieu de travail hybride, FEGC adapte et optimise continuellement ses processus internes, que ce soit en termes de contrôles financiers, de gestion financière, de sécurité, de contrats ou de gestion des actifs, afin de s'aligner sur les meilleures pratiques.

FEGC a amélioré sa gestion de l'information en remaniant les structures de fichiers et en publiant de nouvelles procédures de services informatiques. Le Ministère a renforcé la cybersécurité en assurant une expertise spécialisée, et en mettant en œuvre des améliorations essentielles.

Afin de soutenir un système de contrôle interne efficace et conforme aux exigences du Bureau du contrôleur général (BCG) pour les petits ministères, FEGC a procédé à des auto-évaluations obligatoires des contrôles de base dans les principaux domaines de contrôle. Un résumé des résultats de l'évaluation et du plan d'action se trouve dans [l'annexe 2023-2024 de la Déclaration de responsabilité de la direction, y compris le contrôle interne sur les rapports financiers](#).

Au cours de l'année passée, FEGC a considérablement élargi sa portée et amélioré ses canaux de communication, en se concentrant sur l'amélioration du flux de l'information vers et depuis les membres du personnel et les parties prenantes. Le bulletin d'information *L'égalité compte*, lancé en mars 2023, a connu une augmentation substantielle du nombre de personnes abonnées et dépasse les normes du secteur avec des taux d'ouverture et de clics élevés. Le site Web a fait l'objet d'une refonte afin d'améliorer l'expérience des utilisatrices et des utilisateurs et l'accessibilité du contenu, en mettant en valeur les priorités du Ministère et les répercussions. Les canaux de médias sociaux se sont également développés, en particulier sur LinkedIn, grâce à l'amélioration de la gestion et de l'analyse. L'équipe des Services linguistiques a mis en œuvre un nouveau modèle de ses services de révision et de traduction, réduisant la charge de travail et la dépendance à l'égard des prestataires de services externes. L'équipe des Communications internes, y compris l'initiative FEGC@Travail et le bulletin d'information *Le Monde de FEGC*, ont été renforcés pour soutenir les membres du personnel, en particulier pendant la transition vers un modèle de travail hybride. Dans l'ensemble, les stratégies de communication de FEGC ont permis d'accroître la portée, l'efficacité et l'engagement bidirectionnel sur diverses plateformes.

La Direction générale des ressources humaines (RH) de FEGC a raffiné et clarifié les rôles fondamentaux utilisés par les RH et d'ajouter de la valeur à l'organisme. Trois priorités stratégiques – axées sur l'expérience du personnel, l'excellence du service à la clientèle et la préparation à l'avenir – ainsi qu'un cadre ont également été élaborés en 2023-2024 pour guider la planification ministérielle de l'effectif. La création d'un comité de gestion de la main-d'œuvre en 2023-2024 a permis d'accroître l'efficacité de la gestion des ressources et des approches de dotation en personnel pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles, conformément aux priorités ministérielles.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 3 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des ETP requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	22 936 059	25 111 050
Équivalents temps plein	130	159

Les dépenses réelles de FEGC comprennent les fonds supplémentaires reçus dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B), 2023-2024 et s'inscrivent dans le cadre des fonds statutaires votés et approuvés par le Ministère, décrits dans la section Financement du présent rapport.

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières et humaines](#) concernant le répertoire des programmes de FEGC se trouvent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent attribuer des marchés à des entreprises autochtones à hauteur d'au moins 5 % de la valeur totale des marchés. Cette cible doit être atteinte d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

Résultat de FEGC pour 2023-2024

Tableau 4 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones¹

Comme il est indiqué dans le tableau 4, FEGC a attribué 10,23 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones pendant l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2023-2024
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones ² (A)	587 737,16 \$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones ³ (B)	5 746 917,59 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général (C)	S.O.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2023-2024
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A / (B – C) × 100]	10,23 %
<ul style="list-style-type: none"> - ¹ Aux fins de mesure du rendement quant à la cible minimale de 5 % pour l'exercice 2023-2024, les données présentées dans ce tableau reposent sur la façon dont Services aux Autochtones Canada (SAC) définit une « entreprise autochtone », c'est-à-dire une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; qui est inscrite au Répertoire des entreprises autochtones; ou qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne. - ² Comprend les modifications de marchés conclus avec des entreprises autochtones et les marchés conclus avec des entreprises autochtones au moyen de cartes d'achat de plus de 10 000 \$, et pourrait inclure les marchés de sous-traitance conclus avec des entreprises autochtones. - ³ Comprend les modifications de marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat de plus de 10 000 \$. 	

Grâce à des activités de communication et de sensibilisation à l'interne, FEGC a dépassé son objectif et attribué des marchés d'une valeur totale de 587 737,16 \$ à des entreprises autochtones en 2023-2024. Ce montant représente 10,23 % de la valeur totale des marchés conclus par le Ministère pendant l'exercice.

L'équipe d'approvisionnement a fourni à la haute direction des rapports trimestriels sur les niveaux cibles d'approvisionnement auprès d'Autochtones, en utilisant les données contractuelles provenant du système financier du Ministère.

Les agentes et agents d'approvisionnement ont continué de suivre les cours obligatoires offerts par l'École de la fonction publique du Canada et ont participé à des réunions de groupe de travail dirigées par Services aux Autochtones Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour se renseigner sur les mises à jour et les meilleures pratiques communes.

Dans son Plan ministériel 2024-2025, le Ministère s'est engagé à ce que d'ici la fin de l'exercice 2023-2024, il aurait attribué au moins 8 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones. Le résultat réel a toutefois été de 10,23 %, dépassant de 2,23 % le chiffre auquel il s'était engagé. Ce résultat peut être attribué à des communications accrues avec la clientèle du secteur de l'approvisionnement et à des processus internes améliorés pour s'assurer que les occasions de marchés publics autochtones sont saisies.

Une récente mise à jour du système financier permet désormais au Ministère de suivre facilement les données sur l'approvisionnement autochtone. Ce suivi interne amélioré a permis un suivi et un établissement de rapports plus précis.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du Ministère de 2021-2022 à 2026-2027.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 5 : Dépenses réelles au cours des trois derniers exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 5 indique la somme d'argent dépensée par FEGC au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2023-2024	Dépenses réelles au cours des trois exercices (autorisations utilisées)
Faire avancer l'égalité des genres	268 012 454	298 688 902	<ul style="list-style-type: none"> • 2021-2022 : 210 533 326 • 2022-2023 : 300 409 253 • 2023-2024 : 295 787 831
Total partiel	268 012 454	298 688 902	295 787 831
Services internes	22 936 059	26 428 385	<ul style="list-style-type: none"> • 2021-2022 : 20 120 546 • 2022-2023 : 22 699 564 • 2023-2024 : 25 111 050
Total	290 948 513	325 117 287	320 898 881

Analyse des dépenses au cours des trois derniers exercices

L'augmentation entre le budget principal des dépenses 2023-2024 et les autorisations totales disponibles pour 2023-2024 est attribuable au financement supplémentaire reçu dans le budget de 2022 pour le Fonds pour l'équité menstruelle et au financement supplémentaire reçu dans le budget de 2023 pour faire progresser l'égalité des sexes au Canada. Les dépenses réelles sont inférieures aux autorisations totales disponibles pour FEGC.

Des renseignements financiers plus détaillés sur les exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

Tableau 6 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 6 indique les montants que FEGC prévoit dépenser au cours des trois prochains exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues en 2024-2025	Dépenses prévues en 2025-2026	Dépenses prévues en 2026-2027
Faire avancer l'égalité des genres	347 838 890	347 415 448	221 940 269
Total partiel	347 838 890	347 415 448	221 940 269
Services internes	23 621 527	23 381 553	18 104 318
Total	371 460 417	370 797 001	240 044 587

Analyse des dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

La diminution des dépenses prévues en 2026-2027 est attribuable à la fin du financement à durée limitée, comme le financement octroyé dans le cadre du budget de 2023 pour faire progresser l'égalité des sexes au Canada et le financement octroyé dans le cadre du budget de 2021 pour faire progresser le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

Des renseignements financiers plus détaillés sur les exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consulter les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du Ministère pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.



Exercice	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Postes législatifs	4 985 \$	6 363 \$	7 868 \$	6 154 \$	6 203 \$	4 599 \$
Crédits votés	225 669 \$	316 746 \$	313 031 \$	365 306 \$	364 594 \$	235 446 \$
Total	230 654 \$	323 109 \$	320 899 \$	371 460 \$	370 797 \$	240 045 \$

Version texte du graphique 1

Dépenses de 2021-2022 à 2026-2027						
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Postes législatifs	4 985	6 363	7 868	6 154	6 203	4 599
Crédits votés	225 669	316 746	313 031	365 306	364 594	235 446
Total	230 654	323 109	320 899	371 460	370 797	240 045

Analyse du financement législatif et voté sur une période de six exercices

Dans ce graphique, les données financières de 2021-2022 à 2023-2024 représentent les dépenses réelles engagées par le Ministère. Les données financières de 2024-2025 à 2026-2027 représentent les dépenses prévues.

L'augmentation par rapport à 2021-2022 est attribuable au financement supplémentaire reçu dans le budget de 2022 pour travailler avec les provinces et les territoires afin de mettre en œuvre le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et le premier Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+.

La diminution en 2026-2027 est due à la fin du financement à durée limitée, comme le financement octroyé dans le cadre du budget de 2023 pour faire progresser l'égalité des genres au Canada, le financement octroyé dans le cadre du budget de 2022 pour renouveler le Fonds de capacité communautaire 2ELGBTQI+ et le financement octroyé dans le cadre du budget de 2021 pour faire progresser le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

Pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives de FEGC, consulter les [Comptes publics du Canada](#).

Faits saillants des états financiers

Les [états financiers complets](#) de FEGC (audités ou non) pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024 sont disponibles en ligne.

Tableau 7 : État condensé des résultats (audité ou non) pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024 (en dollars)

Le tableau 7 résume les charges et les revenus pour 2023-2024 qui influent sur le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats prévus 2023-2024	Différence (résultats réels moins résultats prévus)
Total des charges	326 710 316	297 259 191	29 451 125
Total des revenus	461	-	461
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	326 709 855	297 259 191	29 450 664

L'écart entre les résultats réels de 2023-2024 et les résultats prévus pour 2023-2024 est attribuable au financement supplémentaire reçu dans le budget de 2022 pour le Fonds pour l'équité menstruelle et au financement supplémentaire reçu dans le budget de 2023 pour faire progresser l'égalité des sexes au Canada.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2023-2024 proviennent de l'[État des résultats prospectif et des notes de 2023-2024](#) de FEGC.

Le tableau 8 résume les charges et les revenus réels influant sur le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels en 2023-2024	Résultats réels en 2022-2023	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total des charges	326 710 316	327 784 496	(1 074 180)
Total des revenus	461	886	(425)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	326 709 855	327 783 610	(1 073 755)

Des renseignements financiers plus détaillés sur les exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

Tableau 9 : État condensé de la situation financière (auditée ou non) au 31 mars 2024 (en dollars)
 Le tableau 9 fournit un résumé des passifs du Ministère (ce qu'il doit) et de ses actifs (ce qu'il possède), qui aide à déterminer la capacité de celui-ci à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2023-2024)	Exercice précédent (2022-2023)	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total du passif net	22 591 109	17 867 523	4 723 586
Total des actifs financiers nets	17 688 387	13 610 452	4 077 935
Dette nette du ministère	4 902 722	4 257 071	645 651
Total des actifs non financiers	1 614 469	1 939 469	(325 000)
Situation financière nette du ministère	(3 288 253)	(2 317 602)	(970 651)

La différence dans le total des passifs nets résulte principalement d'une augmentation nette des comptes créditeurs résultant de différences temporelles dans le règlement des comptes créditeurs et d'une augmentation des subventions et contributions payables en fin d'exercice.

La différence concernant le total des actifs financiers nets est due en grande partie à une augmentation des dettes en fin d'année. Elle est également liée à une augmentation des comptes débiteurs en raison du calendrier de recouvrement des coûts auprès d'autres ministères, déduction faite d'une diminution des immobilisations corporelles en raison de leur amortissement et de la radiation d'un logiciel en développement.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du Ministère pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.

Tableau 10 : Ressources humaines réelles liées aux responsabilités essentielles et aux services internes
 Le tableau 10 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de FEGC pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels en 2021-2022	Équivalents temps plein réels en 2022-2023	Équivalents temps plein réels en 2023-2024
Faire avancer l'égalité des genres	240	305	316
Total partiel	240	305	316
Services internes	130	147	159

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels en 2021-2022	Équivalents temps plein réels en 2022-2023	Équivalents temps plein réels en 2023-2024
Total	370	452	475

Analyse des ressources humaines au cours des trois derniers exercices

L'augmentation des ETP réels depuis 2021-2022 est attribuable au financement supplémentaire reçu dans le budget de 2021 pour faire avancer le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, ainsi qu'au financement supplémentaire reçu dans le budget de 2022 pour travailler avec les provinces et les territoires afin de mettre en œuvre le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et pour soutenir la mise en œuvre du premier Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+.

Tableau 11 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 11 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour chaque responsabilité essentielle et pour les services internes de FEGC au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2024-2025	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027
Faire avancer l'égalité des genres	304	304	193
Total partiel	304	304	193
Services internes	131	131	112
Total	435	435	305

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les ETP prévus pour 2026-2027 diminuent en raison de la fin du financement à durée limitée, comme le financement octroyé dans le cadre du budget de 2023 pour faire progresser l'égalité des sexes au Canada, le financement octroyé dans le cadre du budget de 2022 pour renouveler le Fonds de capacité communautaire 2ELGBTQI+ et le financement octroyé dans le cadre du budget de 2021 pour faire progresser le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. La fin du financement à durée limitée entraîne une réduction de 130 ETP en 2026-2027 par rapport à 2025-2026. La proportion de la réduction des ETP attribuée aux services internes (15 %) est proportionnelle à d'autres programmes de subventions et contributions.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Marci Ien

Administratrice générale : Frances McRae

Portefeuille ministériel : Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Instrument habilitant : [Loi sur le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres](#)

Année de constitution ou de création : 2018

Coordonnées du ministère

Adresse postale : Femmes et Égalité des genres Canada

C.P. 8097, succursale T, CSC

Ottawa (Ontario) K1G 3H6

Numéro de téléphone : Numéro sans frais : 1-855-969-9922 | Appels locaux : 613-995-7835

Téléimprimeur (ATS) : 819-420-6905

Numéro de télécopieur : 819-420-6906

Adresse courriel : FEGC.Info.WAGE@fegc-wage.gc.ca

Sites Web : <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres.html>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de FEGC :

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)
- [Initiatives horizontales](#)
- [Programme à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédéraux connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

2ELGBTQI+ (2SLGBTQI+)

Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres et intersexuées ; le signe « + » s'entend des personnes qui s'identifient comme membres de communautés de diverses identités sexuelles et de genre, qui emploient des terminologies supplémentaires. Remarque : L'évolution du langage au sein de communautés pourrait amener cet acronyme à évoluer.

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA+])

Outil analytique servant à soutenir l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives et à évaluer les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur divers ensembles de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. L'ACS Plus est un processus permettant de comprendre qui est touché par l'occasion ou l'enjeu évalué par l'initiative, d'établir comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées ainsi que de déterminer et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, les handicaps, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, l'emplacement géographique (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Organisation qui, aux fins de l'Annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (ETP) (full-time equivalent [FTE])

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les Plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de concentrer ses efforts et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes généraux qui décrivaient le programme du gouvernement dans le [discours du Trône du 23 novembre 2021](#) : bâtir un présent et un avenir plus sains, faire croître une économie plus résiliente, mener une action climatique audacieuse, travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion, avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation et lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle des leçons ont été tirées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie à un ministère, à une politique, à un programme ou à une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.